

Farac info



Fondée en 1910

Bulletin de liaison de la Farac (Fédération d'associations d'anciens combattants, d'amicales régimentaires et d'associations à caractère patriotique de Lyon et de sa région).

BULLETIN n° 543 • FÉVRIER 2022

ÉDITORIAL

Les vœux, adressés par le général d'armée Thierry Burkhard, chef d'état-major des Armées, aux présidents et présidentes d'associations le 31 janvier dernier, m'ont incité à mettre en relief un passage qui nous concerne tout particulièrement. Le voici :

« [...] Pour remplir toutes les missions que j'ai évoquées – et bien d'autres ! -, les armées s'appuient en premier lieu sur ce qui constitue leur plus grande force et leur principale richesse : la communauté humaine. Cette communauté humaine, formée des militaires d'active et de réserve et des civils des armées, de leurs familles et de leurs proches, et également de tous ceux qui nous entourent et nous appuient, est notre bien le plus précieux. Quels que soient les progrès technologiques – considérables - qui caractérisent les capacités que nous mettons en œuvre, l'humain reste le cœur de notre capacité opérationnelle et la cohésion le centre de gravité des armées.

Et c'est justement là que vous intervenez. Par vos actions, multiples et variées, conduites tout au long de l'année avec enthousiasme et désintéressement, vous pouvez contribuer directement à entretenir la résilience, les forces morales et la vitalité de cette communauté humaine, dont vous constituez le deuxième cercle. Je vous en remercie et vous le dis simplement : nous avons besoin de vous. Acteurs indispensables de cette œuvre, permanente et jamais achevée, qui consiste à veiller sur le fameux lien « armée – Nation », vous êtes un relais absolument essentiel entre les armées et la société civile. Parce que je suis profondément convaincu que l'on peut toujours mieux faire, je souhaite que nous

parvenions à approfondir nos relations au quotidien, pour ensemble, faire encore davantage.

[...] Les obstacles qui se dressent face à nous sont nombreux et il ne sera pas aisé de les franchir, mais je sais pouvoir compter sur votre appui précieux pour nous aider à le faire. Je vous souhaite à tous, très sincèrement, une excellente année 2022. J'associe naturellement à ces vœux les membres de vos associations. Je vous exprime enfin ma profonde gratitude pour l'action responsable de vos associations au service des hommes et des femmes de la communauté militaire ».

A l'heure où l'armée française s'apprête à quitter le Mali, bien des incertitudes politiques et sécuritaires restent d'actualité. La crise ukrainienne, imprévisible à tous égards, en est la preuve. Plus que jamais, il y a lieu en effet d'exprimer notre solidarité à nos soldats. C'est d'ailleurs un des objectifs statutaires de la Farac.

André Mudler
Président de la Farac

SOMMAIRE

- P 02 **Pierre Koenig, maréchal de France**
- P 06 **Les méandres tortueux de l'affaire Dreyfus**
- P 12 **Libres propos**
- P 13 **Nécrologie**
- P 13 **Communiqué de l'association Soldis**
- P 15 **La vie des associations**

PIERRE KOENIG (1898 – 1970), HÉROS DE BIR HAKEIM, HOMME POLITIQUE, MARÉCHAL DE FRANCE A TITRE POSTHUME

LA TÉLÉVISION



La statue du maréchal Koenig à Saint-Cyr Coëtquidan

Né à Caen dans une famille de souche alsacienne, Pierre Koenig, après avoir obtenu son baccalauréat en 1917, s'engage au 36^e régiment d'infanterie. Sergent, puis aspirant en 1918, il reçoit la médaille militaire à la veille de ses 20 ans. Sous-lieutenant à titre temporaire à la fin de la Première Guerre mondiale, déjà titulaire de trois citations, il décide de rester

dans l'Armée. Mais faute d'avoir fait Saint-Cyr, Pierre Koenig va connaître un avancement laborieux.

Muté au 15^e bataillon de chasseurs alpins, il sert en Silésie, puis dans les Alpes, avant de rejoindre les troupes d'occupation en Allemagne comme officier de renseignement jusqu'en 1929. Après un bref séjour au 5^e RI à Paris, il part pour le Maroc comme commandant de compagnie au 4^e régiment étranger et participe aux opérations de pacification de 1931 à 1934. Promu capitaine après douze ans de grade de lieutenant, il est affecté à l'état-major du général Catroux, commandant la région de Marrakech, et servira au Maroc jusqu'à la déclaration de guerre en septembre 1939.

En février 1940, il quitte l'Afrique du Nord et prend part à l'expédition de Norvège, notamment au débarquement de Namsos au sein de l'état-major du général Audet, commandant le corps expéditionnaire français. De retour en Bretagne, il s'embarque, le 19 juin, pour Jersey avec quelques officiers de la 13^e demi-brigade de Légion étrangère (13^e DBLE), dont son chef, le lieutenant-colonel Magrin-Vernerey. Son ralliement à La France libre va transformer son destin. Il se met aux ordres du général de Gaulle et joue un rôle important dans le ralliement du 2^e bataillon de la 13^e DBLE.

Promu chef de bataillon, il prend une part active dans l'adhésion du Gabon à la France libre. En décembre 1940, il est nommé commandant militaire du Cameroun avec le grade de lieutenant-colonel. Début 1941, colonel, il participe à la campagne de Syrie comme chef d'état-major du général Legentilhomme, commandant la 1^{ère} division légère française libre. Nommé général de brigade en juillet 1941, il combat en Lybie, en particulier à Bir-Hakeim de février à juin 1942 en

qualité de commandant de la 1^{ère} brigade française libre. *Voir résumé de la bataille ci-après.*

Cette bataille de 14 jours contre les forces italo-allemandes va révéler aux Français le nom de Koenig. Il devient désormais, et pour la postérité, le héros de Bir Hakeim, celui qui a rendu aux yeux du monde entier son honneur perdu de l'armée française.

« Général Koenig, sachez et dites à vos troupes que toute la France vous regarde et que vous êtes son orgueil ! » Général de Gaulle.

En octobre 1942, le général Koenig prend part à la bataille d'El Alamein, puis, comme adjoint au général de Larminat, commandant la 1^{ère} division française libre, participe à la campagne de Tunisie (avril – mai 1943), à la suite de laquelle il est promu général de division, commandant la 1^{ère} DFL.

En août 1943, il quitte le commandement de la prestigieuse division pour prendre les fonctions de chef d'état-major adjoint de l'Armée à Alger afin d'y opérer la fusion entre les troupes d'Afrique du Nord et celles de la France libre. Vaste programme !



Le général de Gaulle, Winston Churchill et le général Koenig

En mars 1944, il est nommé Délégué du Comité français de la Libération nationale (CFLN), puis du Gouvernement provisoire de la République française (GPRF) auprès du général Eisenhower. Il acquiert ainsi une stature qui lui est propre. Nommé commandant des Forces françaises de l'Intérieur (FFI), son rôle sera décisif pour fusionner armée et résistance. Peut-être plus qu'un autre dirigeant de la France libre, il bénéficie de l'aura de la résistance intérieure. Le style de commandement de Koenig y est certainement pour beaucoup : le « *vieux lapin* », comme ses hommes le surnomment, sait rester humble et proche de ses troupes tant au sein de la France libre qu'avec les FFI.

Promu général de corps d'armée, il est nommé gouverneur militaire de Paris libéré le 25 août 1944 et le restera jusqu'à la fin des hostilités. Le 24 avril 1945, il est chargé de procéder à l'arrestation du maréchal Pétain à Vallorbe (frontière suisse), puis de l'escorter jusqu'au Fort de Montrouge, son lieu de détention temporaire.



Le général d'armée Pierre Koenig

En juillet 1945, le général Koenig est nommé Commandant en chef des Forces françaises en Allemagne. Promu général d'armée en mai 1946, il quitte son poste en août 1949, estimant que l'administration militaire, indispensable au début de l'occupation pour remettre de l'ordre, devait désormais céder la place à un régime plus souple confié à des autorités civiles.

Il termine sa carrière militaire comme Inspecteur des Forces en Afrique du Nord, tout en devenant vice-président du Conseil supérieur de la Guerre

LE HÉROS DE BIR HAKEIM

Printemps 1942. De Gaulle n'a pas encore réussi à se faire reconnaître comme un allié à part entière par les Britanniques... Pourtant, fin 1941, De Gaulle met à la disposition du général Auchinleck, commandant en chef britannique au Moyen-Orient, deux brigades indépendantes, la 1^{ère} et la 2^e BFL, commandées respectivement par le général de Larminat, avec le général Koenig comme adjoint, et par le colonel Cazaud, l'ensemble étant coiffé par le général de Larminat lui-même. Mais seule la 1^{ère} BFL interviendra en Lybie.

C'est un appoint que ne peuvent négliger les Britanniques, contraints de se replier sur une ligne Gazala (au nord) – Bir Hakeim (au sud) à la suite d'une contre-offensive de l'*Afrika Korps* de Rommel.



Le 15 février 1942, dès son arrivée à Bir Hakeim, le général Koenig organise la position en divisant le quadrilatère d'environ 16 km² en trois secteurs confiés à trois unités : le bataillon de marche n°2 au

nord, le 2^e bataillon de la 13^e DBLE (commandée par le charismatique lieutenant-colonel Amilakvari) à l'est, et le bataillon du Pacifique au sud-ouest. Le 1^{er} bataillon de fusiliers marins est chargé de la défense anti-aérienne. Les autres unités de la brigade sont en réserve. Au total, 3 700 hommes de toutes origines, Algériens, Marocains, Tunisiens, Noirs de toutes les ethnies, Tahitiens, Marquisiens, Calédoniens, Vietnamiens, Syriens, Libanais, Malgaches, Mauriciens, Egyptiens, Somaliens, creusent le sol pour s'y enterrer, habités par la volonté de défier une armée allemande réputée invincible.

Le 20 avril, le général de Larminat quitte son commandement, confié aussitôt au général Koenig.

Le 27 mai au matin, l'avant-garde blindée de la division italienne Ariete, forte de 50 chars ouvre le feu. La réplique est instantanée. Les Italiens battent en retraite en abandonnant une trentaine de chars et une centaine de prisonniers, dont un colonel qui confiera au général Koenig qu'il avait reçu la mission « d'écraser » les Français en un quart d'heure.



Le général à Bir Hakeim



Les légionnaires à l'attaque



La tranchée des Calédoniens



Le général sur la ligne de front à Bir Hakeim

Au soir du 28 mai, après avoir repoussé une deuxième attaque des Italiens, Koenig confie « *Nous n'avons eu affaire qu'aux Italiens. A mes yeux, la preuve n'est pas encore faite de la valeur de la brigade* ».

La troisième attaque, la plus longue, s'étend sur six jours, du 2 au 7 juin. La position est totalement encerclée, pilonnée par l'artillerie ennemie et par la Luftwaffe. Le moral reste excellent, d'autant que le général Ritchie, commandant la VIII^e armée britannique, a déclaré à la BBC que la défense de Bir Hakeim par les Français libres est « *un exemple pour tous* ». Le 7 juin au soir, rien de décisif n'est encore joué. La fatigue se fait sentir, la chaleur est de

plus en plus accablante, les munitions s'épuisent et la ration quotidienne d'eau ne suffit plus.

Dans la journée du 9 juin, le général Koenig reçoit un message confidentiel des Britanniques qui crée une situation nouvelle : « *La position de Bir Hakeim n'est plus considérée comme essentielle. Dans ces conditions, une évacuation peut-elle être envisagée ? Si cette évacuation n'est pas souhaitée, la brigade pourrait rester sur place en recevant les ravitaillements indispensables par air* ».

Koenig opte pour la sortie, en informe les commandants d'unités et procède avec eux aux préparatifs d'évacuation. Ce jour-là, dans les grandes capitales alliées, l'écho de la résistance des Français libres de Bir Hakeim commence à prendre de l'ampleur. « *Pour le monde entier, écrira le général de Gaulle dans ses Mémoires de guerre, le canon de Bir Hakeim annonce le début du redressement de la France* ».



Le général Koenig se concertant avec ses officiers



Le véhicule PC du général



Susan Travers

Au matin du 10 juin, l'ensemble de la position est pris sous le feu de l'artillerie ennemie et les bombardements de la *Luftwaffe*. Si les dégâts matériels sont importants, les pertes en vies humaines sont quasi nulles. Vers 19 heures, la *Luftwaffe* lance une nième attaque au cours de laquelle 120 à 130 avions vont déverser plusieurs dizaines tonnes de bombes. Dans la nuit, Susan Travers, infirmière ambulancière britannique, seule femme qui n'ait jamais appartenu à la Légion étrangère, conductrice attitrée de Koenig, prend le volant du véhicule PC du général, une Ford Utility, et fonce au milieu des explosions, du bruit des mitrailleuses et des hurlements des hommes, guidée à la boussole par Amilakvari, monté à l'avant après la destruction de son propre véhicule. Bien que touchée par de nombreux impacts, la Ford progresse, évite les obstacles signalés par le général dont le buste dépasse largement du toit ouvrant, et finit par percer les lignes italo-allemandes. La bataille a fait plus de 700 morts ou disparus.

Le soir du 11 juin, le général de Gaulle déclare à la BBC « *La nation a tressailli de fierté en apprenant ce qu'on fait ses soldats à Bir Hakeim. Braves et purs enfants de France qui viennent d'écrire, avec leur sang, une des plus belles pages de gloire !* »



75^e anniversaire de la bataille

L'HOMME POLITIQUE

Privé de toute responsabilité, et simplement habilité à donner des conseils, de son propre aveu, Koenig décide de franchir le pas et d'entrer pleinement dans l'arène politique aux côtés du général de Gaulle et de son mouvement, le RPF.

Pour le « héros de Bir Hakeim », il s'agit d'apporter une nouvelle et plus efficace contribution au redressement de la France, notamment en matière de défense. « *J'ai quitté – se justifie-t-il – la « Grande Muette » pour dire la vérité au pays. Une France mal défendue appelle l'invasion. Il faut réarmer sans délai pour que celle-ci ne soit ni « coréanisée », ni « soviétisée* ». En cela, il demeure fidèle au général de Gaulle et à « une certaine idée » de la France.

A la demande du Général, il accepte, après une longue hésitation, de se présenter aux élections législatives de juin 1951. Il est parachuté dans le Bas-Rhin, choix judicieux puisqu'il peut se réclamer de son origine alsacienne. De plus, le RPF y dispose d'une solide implantation avec trois députés dont Pierre Clostermann, le pilote de chasse, partant pour la circonscription de la Marne. Son élection n'est pas pour autant gagnée d'avance. Le 17 juin 1951, la liste RPF obtient 31 % des voix et remporte trois sièges. Une fois élu au Palais-Bourbon, le général Koenig préside la commission de la Défense nationale, poste qu'il occupera jusqu'en juin 1954.

Membre du conseil de direction du RPF, Koenig n'en est pas pour autant une personnalité influente au sein du parti gaulliste, tant au niveau national que local. L'homme se spécialise dans les questions de défense et réserve ses interventions au Parlement ou dans la presse sur ce thème qui lui tient à cœur. En novembre 1951, lors des assises nationales du mouvement, il condamne les insuffisances du réarmement français et, surtout, le projet d'armée européenne. Koenig n'est pourtant pas le responsable des questions

de défense au sein du RPF puisque c'est à Pierre Guillaumin de Bénouville que le général de Gaulle confie la responsabilité de ce dossier.

Sa position n'est guère plus solide au niveau du département du Bas-Rhin. Il participe peu à la vie de la fédération de son département, pourtant très active. C'est sur une affaire qui secoue la France toute entière – le procès de onze Alsaciens incorporés de force dans la division SS « *Das Reich* » qui ont participé au massacre de la population d'Oradour-sur-Glane - qu'il s'illustre le plus en faveur de l'Alsace en réclamant la clémence. Il met alors toute sa stature de héros de la France libre dans la balance.

Koenig se réserve pour la scène nationale dont il ne dédaigne pas les premières places. En décembre 1953, il se serait bien vu succéder à Vincent Auriol comme président de la République. Mais le général de Gaulle se montre peu réceptif, ce qui met fin à cette tentative. Comme beaucoup de parlementaires RPF devenus républicains sociaux depuis mai 1953, il a soif d'action constructive et se montre de plus en plus sensible à l'appel d'une participation ministérielle. Dans le contexte difficile de la fin de la guerre d'Indochine, il franchit le Rubicon et entre dans le gouvernement de Pierre Mendès France le 19 juin 1954. Il occupe le ministère de son choix : la Défense nationale dont il démissionnera, avec Jacques Chaban Delmas, le 14 août suivant ! En février 1955, il retrouve son poste ministériel dans le gouvernement d'Edgar Faure. Mais, échaudé par le traitement de la crise tunisienne, sa seconde participation ministérielle se solde, le 6 octobre 1955, par une démission collective des ministres gaullistes, opposés à la politique marocaine du Président du Conseil.

La retraite politique du général de Gaulle conduit à l'effritement du gaullisme et à l'affaiblissement de la position de Koenig dans le Bas-Rhin. Lors des élections législatives du 2 janvier 1956, sa liste ne recueille plus que 7 % des voix. Il réussit pourtant à se faire réélire grâce à un apparentement avec le MRP et les Indépendants. Mais pour le « héros de Bir Hakeim », il y a quelque chose de cassé entre lui et l'Alsace.

Attaché à « la plus grande France » et à l'Algérie française, il appuie pleinement le retour au pouvoir du général de Gaulle en mai-juin 1958. Mais la rupture se consomme progressivement entre lui et le Général sur l'affaire algérienne ainsi que, par la suite, sur la question d'Israël dont il est devenu un fervent défenseur.

Koenig ne se représente pas aux élections législatives de 1958. C'est la fin de l'aventure alsacienne du « héros de Bir Hakeim ».

Président du comité de l'*Association France-Israël* de 1961 à 1970, il décède le 2 septembre 1970, à 71 ans, à l'Hôpital américain de Neuilly-sur-Seine. Il a été inhumé au cimetière de Montmartre à Paris.

LE MARÉCHAL DE FRANCE

Le 6 juin 1984, le général d'armée Koenig est élevé à la dignité de maréchal de France, à titre posthume, par le président François Mitterrand, devenant ainsi le quatrième et dernier général français élevé à cette dignité depuis la Libération, après Jean de Lattre de Tassigny, à titre posthume, le 15 janvier 1952, Alphonse Juin de son vivant, le 7 mai 1952, et Philippe Leclerc de Hauteclocque, à titre posthume, le 23 août 1952. Cette distinction, la plus haute



de l'armée, constitue une dignité dans l'Etat et récompense uniquement les généraux ayant commandé une armée victorieuse. Outre les sept étoiles, cette dignité est symbolisée par un bâton de velours bleu parsemé d'étoiles sur lequel est écrit « *Terror belli, decus pacis* » (terreur durant la guerre, ornement en temps de paix).

Titulaire de plus de 40 décorations françaises et étrangères, Pierre Koenig était Grand Croix de la Légion d'honneur, Compagnon de la Libération, Médaillé militaire, titulaire de la croix de guerre avec 9 citations.

André Mudler

Sources

- *Les Chemins de la Mémoire* n° 226 – mai 2012
- *Biographie des Compagnons de la Libération*
- Turpin Frédéric. *Le général Koenig, une figure historique et nationale du gaullisme*. Presses universitaires de Rennes, 2009
- Travers Susan. *Tant que dure le jour*. Editions Plon, 2001
- www.le-revers-de-la-medaille.fr

LES MÉANDRES TORTUEUX DE L'AFFAIRE DREYFUS

PAR JEAN LAROCHE

« FORT CHABROL » À TITRE DE LIMINAIRE

Dans la nuit du 11 au 12 août 1899, un groupe de nationalistes et d'antisémites exaltés, farouchement hostile à la révision du procès Dreyfus, en cours depuis le 7 août 1899, se retranche dans les locaux de son siège social, 51, rue Chabrol, Paris X^e. Au fronton de l'immeuble s'inscrit, sans ambiguïté, la raison sociale « *Grand Occident de France, rite antijuif* ». Les rebelles entendent s'opposer au mandat d'amener émis à l'encontre de leur chef Jules GUERIN, pour troubles à l'ordre public. Ils sont fortement armés. Pour éviter tout embrasement social, le gouvernement (WALDECK-ROCHET, président du Conseil) temporise. Puis, après le verdict rendu par le Conseil de Guerre de Rennes le 9 septembre, l'assaut est fixé au 19 septembre 1899. Les mutins se rendent sans opposition. L'épisode recevra, dans



Les locaux du Grand Occident de France

le roman de la ville de Paris, le titre de « Fort Chabrol ». Pour tenter de saisir le pourquoi de cette agitation violente, il convient de reprendre « l'Affaire DREYFUS » à son début le 24 septembre 1894.

AVERTISSEMENT INTRODUCTIF



Le capitaine Dreyfus

Il aurait été présomptueux de vouloir adjoindre un propos à la riche historiographie de plus d'un millier d'ouvrages, de bandes dessinées et de versions cinématographiques, parue depuis un siècle sur « l'Affaire DREYFUS ». Tous les aspects, militaire, politique, judiciaire et médiatique, ont été décortiqués. L'auteur du présent article a seulement opté pour une thèse. Que le lecteur veuille bien l'accepter. Elle ne prétend pas à la vérité. De même, qu'il veuille bien admettre les « raccourcis ».

LA THÈSE

« L'Affaire DREYFUS » a pour origine un acte « mal embarqué » de l'espionnage/contre-espionnage franco-allemand de l'après-guerre de 1870, entretenu en prévision de la revanche. Le renseignement militaire français, cherchant à récupérer la situation, ourdit une machination, qui aboutira à un séisme de société. Malgré les efforts de ses protagonistes à la « cadenasser » en interne, elle déborde pour devenir, durant 12 ans, une bataille politique, un complot d'Etat, un crime judiciaire sur fond d'antisémitisme. Elle se traduira par le sacrifice délibéré d'un lampiste. Son premier acte intervient le 25 septembre 1894.

L'ÉCONOMIE DU « COUP TORDU »

L'épicentre

- Le Ministère de la Guerre (Général MERCIER).
- L'Etat-Major général (Général de BOISDEFRE).
- La Section de Statistique (renseignement) - (Commandant HENRY).

La cause

Les mesures de protection à adopter pour protéger la fabrication du canon de 75, prévue au titre du renforcement de la puissance de feu de l'Armée de l'Artillerie. (Ndlr : voir *Farac Info n° 519 – septembre 2017*).

L'objectif

L'intoxication des « taupes » allemande et italienne, les attachés militaires VON SCHWARZKOPPEN et PANIZZARDI en les persuadant que la priorité de l'armée française porte uniquement sur l'amélioration du canon de 120.

Le montage

Le commandant HENRY, pour la réussite de « l'enfumage », monte une « usine à gaz » :



Le commandant Henry



Le chef de bataillon Esterhazy

- Il s'adjoint un agent extérieur, déjà à sa solde, déjà familier de la légation allemande pour services « vendus », le chef de bataillon ESTERHAZY.
- Pour crédibiliser la valeur « A1 » des renseignements qui seront livrés par ESTHERAZY, il invente la fiction que leur source émane d'un officier félon, servant au sein de l'Etat-Major.



Marie Bastian

ordinaire », Mme BASTIAN. Il s'agit d'une agente française infiltrée parmi les personnels de l'ambassade d'Allemagne comme femme de ménage avec pour mission de « faire » les corbeilles à papier de VON SCHWARZKOPPEN et d'expédier sa collecte à HENRY, sous forme de paquets opaques dits « cornets ». HENRY fait écrire « le faux » par ESTERHAZY. Dans celui-ci, ESTERHAZY propose à l'attaché militaire des informations de première importance dont une note sur le frein du canon de 120 et sur la manière dont la pièce s'est conduite.

L'exploitation du « faux »

HENRY déchire le « faux » en morceaux et le recolle. Le 24 septembre 1894, HENRY porte le « faux » à la connaissance de ses supérieurs. A sa lecture, ceux-ci apprennent ainsi que des fuites émanent de l'Etat-Major et que l'un de ses membres entretient des intelligences avec l'ennemi. Le ministre de la Guerre prescrit une enquête par similitude d'écriture. Ainsi que l'avait imaginé HENRY, elle se révèle vaine, ESTERHAZY n'appartenant pas à l'Etat-Major et son écriture y étant inconnue. Il se réjouit de sa supercherie.

L'imprévu

HENRY ne pouvait prévoir l'intervention du lieutenant-colonel Albin d'ABOVILLE, sous-chef du 4^e bureau, qui déclare, selon ses déductions, que l'auteur du « bordereau » ne peut être qu'un stagiaire d'Etat-Major, passé par tous les bureaux et appartenant à l'arme de l'Artillerie. Puis, avec le même aplomb, il désigne comme suspect, à l'issue de ses investigations, un officier au nom juif, patronyme de déloyauté naturelle et de trahison en puissance, le capitaine Alfred DREYFUS.

Les réactions

Pour HENRY, cette « trouvaille » est une aubaine. Il « l'enfourche » hardiment. Il va s'acharner à l'accréditer avec scélératesse et mettre toute sa fourberie à forger sans vergogne des documents apocryphes accusateurs.

Pour ESTERHAZY, c'est une « couverture » à laquelle il ne pouvait s'attendre. Pour les pouvoirs publics, la piste est arrangeante, elle sert les intérêts politiques et militaires du moment.

LE DESTIN DU CAPITAINE DREYFUS DEVIENT CAUCHEMAR

La décision militaire



Chef de bataillon Paty de Clam

Le général MERCIER, ministre de la Guerre, s'est convaincu de la culpabilité de DREYFUS. Il s'y tiendra jusqu'à l'extrême de « l'Affaire », guidé par des préoccupations de réussite politique. Il ordonne au chef de bataillon PATY de CLAM de démontrer la culpabilité de DREYFUS, de le confondre

et de le faire poursuivre en justice.

Du piège tendu à l'arrestation

PATY de CLAM acquis, lui aussi, à la culpabilité de DREYFUS, monte un subterfuge qu'il croit imparable. Le 15 octobre 1894, il convoque DREYFUS, « en pékin », dans le bureau du chef d'Etat-Major. Là, en présence de HENRY, il demande à DREYFUS d'écrire un texte proche de celui du « bordereau ». Il escompte, soit que DREYFUS s'effondre, soit que l'écriture le trahisse. Face à l'insuccès de la manœuvre, PATY de CLAM l'interrompt et s'écrie « *DREYFUS, au nom de la loi, je vous arrête. Vous êtes accusé de crime de haute trahison* ». Le coup était prémédité. L'ordre d'écrou déjà signé par MERCIER, la cellule reconnue par d'ABOVILLE à la prison du Cherche-Midi. Il y est conduit par le cynique HENRY.

La constitution d'un « dossier secret »

Satisfait, mais retors, MERCIER, conscient que « le bordereau » est la seule base d'accusation, charge PATY de CLAM et HENRY de constituer un dossier « musclé » (le « dossier secret ») d'accusation, à même, s'il le fallait, d'être utilisé pour convaincre des jurés indécis. Ils agissent, maquillant des pièces anciennes d'archives susceptibles d'être attribuées à DREYFUS et de révéler qu'il est un traître de longue date.

LE CAUCHEMAR DEVIENT ABYME

Le Conseil de Guerre

DREYFUS comparait devant le Conseil de Guerre le 19 décembre 1894 qui se tient à huis clos, au palais de la justice militaire, l'Hôtel du Cherche-Midi. Le général MERCIER justifie le huis clos par voie de presse, explicitant que les preuves de la culpabilité de DREYFUS sont irréfutables mais qu'elles ne peuvent être rendues publiques pour raison de sûreté nationale. Au cours des dépositions, HENRY se distingue et s'écrie « *Le traître,*

c'est lui ». Il impressionne les jurés. Alors que les débats sont clos et que le jury entre en délibération, PATY de CLAM exécute les instructions du général MERCIER ; il « glisse » au président du tribunal le « dossier secret » truqué.

Le verdict

Le 22 décembre 1894, le Conseil de Guerre rend son verdict : DREYFUS est reconnu coupable à l'unanimité. Il est condamné à la déportation perpétuelle dans une enceinte fortifiée, à la destitution de son grade et à la dégradation publique. Le 31 décembre 1894, son pourvoi en cassation est rejeté. Les dés étaient pipés.

La dégradation



La dégradation

Elle intervient le 5 janvier 1895 dans la cour d'honneur de l'Ecole Militaire. Elle a été conçue comme une parade (« *la parade de Judas* »). Des milliers de spectateurs mal sains, agglutinés aux alentours, braillent « *à mort le juif* », comme au temps

des anathèmes de « l'Inquisition ». Ernest JUDET, rédacteur en chef du « *Petit Journal* » (antisémite) commentera « *lorsqu'il remonte dans la voiture cellulaire, l'air semblait plus pur, on respirait mieux* ». Quant à Léon DAUDET, il écrit « *il n'a plus de teint, il a la couleur traître* ».

La déportation

Le 21 février 1895, il est déporté vers les Iles du Salut en Guyane, à bord du « *Ville de Saint-Nazaire* ». Le 13 avril 1895, il est relégué sur l'île du Diable dans une ancienne léproserie.

REGARD D'ÉTAPE

A la fin de ce premier acte, il peut être avancé :

- Que DREYFUS est innocent.
- Que son procès a été truqué et émaillé d'illégalités judiciaires au mépris de ses droits.
- Que l'on peut considérer que les jurés militaires étaient de bonne foi mais qu'ils ont jugé « *par ordre* », abusés par les affirmations de leur hiérarchie. Ils les ont admises comme souveraines.
- Que les protagonistes étaient convaincus qu'ils servaient au mieux les intérêts de l'Armée.

SECOND ACTE, VERS LA REVISION DU PROCÈS DE 1894

Qu'il sera long le labyrinthe pour libérer la vérité bâillonnée. Il faudra attendre le 7 août 1899.

L'élément déclencheur « le petit bleu »

En mars 1896, le lieutenant-colonel Georges PICQUART, qui dirige désormais la Section de Statistique, reçoit par la « voie ordinaire » (Mme BASTIAN), les fragments d'une carte télégramme bleue. Il procède à sa reconstitution et constate qu'elle émane du cabinet de VON SCHWARZKOPPEN et qu'elle est adressée au commandant ESTERHAZY. Elle témoigne de relations suivies entre les deux correspondants. PICQUART découvre pour la 1^{ère} fois le nom de ESTERHAZY et entreprend l'enquête d'usage pour l'identifier. Il apprend qu'il s'agit d'un chef de bataillon qui sert au 74^e RI à



Lieutenant-colonel Picquart

Rouen, qu'il mène une vie de désordre, s'affichant avec une prostituée mondaine, Mlle PAYS, dite « *la petite secousse* », qu'il est en proie à de constants embarras financiers et qu'il utilise son secrétariat à retranscrire des documents militaires récupérés au cours de déplacements. Il met le dossier en attente.

En juillet 1896, alors qu'il effectue un voyage d'Etat-Major, PICQUART a l'occasion de s'entretenir avec l'attaché militaire français à Berlin ; celui-ci lui rapporte que les Allemands ont toujours démenti avoir recruté DREYFUS, mais évoque l'existence d'un chef de bataillon d'infanterie d'une quarantaine d'années. L'information recueille son attention et il entrevoit une possible connexion entre « le petit bleu » qu'il a récupéré et « l'Affaire DREYFUS » au sujet de laquelle il ne s'est jamais intéressé, la considérant comme jugée. Il se procure, par curiosité de routine, le spécimen de l'écriture de ESTERHAZY et procède à une comparaison avec celle du « bordereau ». Il découvre qu'elles sont identiques, que leur similitude est parfaite. Il saisit aussitôt que DREYFUS est innocent. Il rend compte à sa hiérarchie le 1^{er} septembre 1896.

Les réactions

PICQUART comprend vite que l'Etat-Major n'a aucune intention de « réveiller » le dossier DREYFUS. Il lui est soufflé de ne pas insister et le 6 janvier 1897, il est muté à Sousse (Tunisie) au 4^e régiment de Tirailleurs algériens. PICQUART n'entend pas taire sa découverte. Il la confie à un ami d'enfance, Maître LEBLOIS. Ce dernier en informe le vice-président du Sénat, Auguste SCHEURER-KESTNER, qu'il sait ardent et courageux défenseur de DREYFUS. Il s'ensuit une sourde agitation parlementaire qui « tracasse » le ministre de la Guerre. Le nom de ESTERHAZY commence à circuler.

LES FREINS À L'IDÉE DE REVISION DU PROCÈS DE 1894

Hostile à toute velléité parlementaire de proposer la révision du procès DREYFUS, l'Etat-Major, avec l'approbation encourageante du ministre de la Guerre, « bétonne » sa position. Il importe d'étayer les preuves de culpabilité de DREYFUS et de placer ESTERHAZY « hors du coup ».

L'œuvre participative de HENRY

HENRY fabrique le 1^{er} novembre 1896, une prétendue missive échangée entre PANIZZARDI et VON SCHWARZKOPPEN où le nom de DREYFUS apparaît en clair. Il forge également une note citant DREYFUS et portant en marge le parafe de l'Empereur Guillaume II.

L'œuvre participative de PATY de CLAM

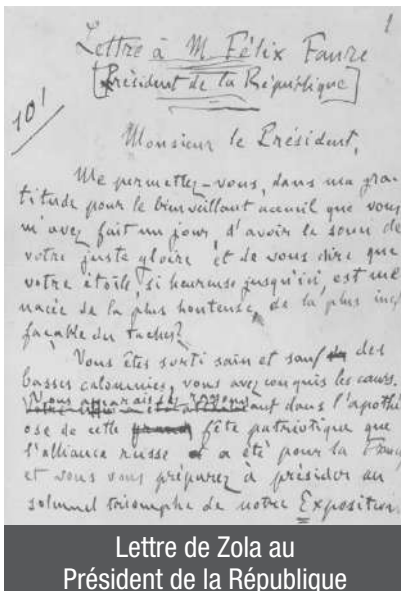
PATY de CLAM prévient ESTERHAZY, le conseille sur la conduite à tenir, l'assure de la protection absolue de l'Etat-Major.

L'œuvre participative de ESTERHAZY

ESTERHAZY gesticule et pousse l'audace à demander sa traduction devant le Conseil de Guerre pour obtenir sa disculpation officielle et définitive. Elle intervient le 11 janvier 1898, où il est acquitté à l'unanimité par la justice militaire.

LE COUP DE TONNERRE DU 13 JANVIER 1898

Le journal « l'Aurore », tirage à 300 000 exemplaires, consacre la manchette de sa Une, à la lettre ouverte adressée au président de la République Félix FAURE, par Emile ZOLA « J'ACCUSE » (le titre appartient à Georges CLEMENCEAU). ZOLA, à la connaissance du verdict acquittant ESTERHAZY, mû par un patriotisme sourcilieux et un sens aigu de la justice, averti par SCHEURER-KESTNER des manigances anti-dreyfusardes de la camarilla politico-militaire, explose et monte au créneau.



Lettre de Zola au
Président de la République

Le coup tordu devient « l'Affaire DREYFUS »

Léon BLUM écrira « le J'Accuse bouleversera Paris en une journée ». Le « cri » de ZOLA fracture en effet la société bien-pensante des élites, des intellectuels, du milieu clérical, en deux camps farouches les « Dreyfusards » et



les « anti-Dreyfusards », les sémites et les antisémites. La presse se partage entre les deux tendances. Par importance d'édition, *l'Aurore*, *le Siècle*, *le Temps* pour les premiers, *La Croix*, *l'Intransigeant*, *La Libre Parole* pour les seconds.

Emile ZOLA dans le collimateur

Le pamphlet imprécateur a atteint le but escompté par son auteur. Le ministre de la Guerre, Jean-Baptiste BILLOT, porte plainte. Le 23 février 1898, la Cour d'Assises de la Seine le reconnaît coupable de diffamation envers l'Armée. Il est condamné à 1 an de prison et 3 000 francs d'amende. Le jugement sera cassé pour vice de forme. Sur nouvelle plainte du ministre de la Guerre, ZOLA est assigné devant la Cour d'Assises de Versailles le 18 juillet 1898. Le 7 juillet 1898, le nouveau ministre de la Guerre, Georges CAVAINAC, dans son premier discours à la Chambre, affiche sa certitude absolue de la culpabilité de DREYFUS. Il cite, à l'appui, sans qu'il puisse le divulguer pour raison d'Etat, le « faux HENRY » où le nom de DREYFUS est cité en clair.



Le lendemain, PICQUART, dans une lettre ouverte au président du Conseil, Eugène BRISSON déclare qu'il est en mesure de prouver que les documents cités

par le ministre de la Guerre sont des faux. Le 12 juillet, CAVAINAC porte plainte contre PICQUART pour allégations mensongères mais, par réflexe de prudence politique, charge son attaché militaire, le capitaine Louis CUGNET, d'analyser une nouvelle fois l'ensemble des documents du dossier DREYFUS.

Le 18 juillet 1898, s'ouvre le second procès ZOLA. Des incidents de procédure entraînent ZOLA et ses défenseurs à quitter la salle d'audience. Sachant qu'il sera condamné par défaut et pour éviter d'être incarcéré, il s'exile à Londres.

LA BOMBE DU « FAUX HENRY » DYNAMITE » L'ESTABLISHMENT »

Le 13 août 1898, le capitaine CUGNET vérifie l'authenticité des pièces du dossier « DREYFUS », notamment celle

où le nom de l'accusé apparaît en clair. Il s'aperçoit, sous l'éclairage d'une lampe, qu'il s'agit d'un assemblage approximatif de deux documents de quadrillage et de couleur distincts. Le montage est avéré. Il s'agit d'un faux. Le 30 août 1898, CAVAIGNAC convoque HENRY pour l'interroger. Celui-ci avoue en être l'auteur. Il déclare qu'il avait estimé de son devoir d'établir un « faux patriotique », selon une « loi inédite », dans l'intérêt de l'Armée et de ses chefs. Il est incarcéré au Mont Valérien. Il est découvert le lendemain, mort dans sa cellule, la gorge tranchée. L'enquête militaire conclut au suicide ?

LES CONSÉQUENCES EN CASCADE DU « FAUX HENRY »

- Le chef d'Etat-Major, le général de BOISDEFRE démissionne le 30 août 1898.
- Le gouverneur de Paris, le général PELLIEUX, qui a instruit le dossier, à décharge de ESTERHAZY, demande sa mise à la retraite.
- Le ministre de la Guerre CAVAIGNAC démissionne le 3 septembre 1898.
- ESTERHAZY s'enfuit à Londres.
- Lucie DREYFUS demande la révision du procès de son mari le 3 septembre 1898.
- PATY de CLAM reconnaît avoir œuvré en faveur de ESTERHAZY.
- ESTERHAZY révèle au journal « *The Observer* », le 27 septembre 1898, qu'il est le rédacteur du « bordereau ».

LA REVISION DU PROCÈS DREYFUS DE 1894 DEVIENT INÉLUCTABLE

Grâce à ZOLA, la révision du procès DREYFUS est en marche au calendrier de l'histoire.

Après un cheminement complexe de l'instruction de la procédure judiciaire, le jugement du procès du 22 décembre 1894 est cassé le 3 juin 1899. Alfred DREYFUS est renvoyé devant le Conseil de Guerre de Rennes, fixé au 7 août 1899.

ZOLA rentre en France.

Le retour de DREYFUS

Le 9 juin 1899, DREYFUS embarque pour la France à bord du « *SFAX* ». Le bâtiment, après avoir fait escale au Cap Vert, arrive au large de Quiberon le 30 juin 1899. DREYFUS est transféré sur l'avis le « *CAUDAN* » dont la baleinière de bord le débarque dans la nuit du 30 juin/1^{er} juillet à Port-Haliguen. De là, il est transféré par train jusqu'à 3 km de Rennes où le préfet l'accueille et le conduit dans un landau à la prison de Rennes. Le 1^{er} juillet, il reçoit sa famille, puis ses défenseurs. Il apprend les événements survenus depuis son envoi au bagne.

Le procès de Rennes

Alors qu'à son ouverture, le 7 août 1899, le procès s'annonçait sous d'heureux auspices pour les DREYFUS, plusieurs bémols entament leur confiance : le ton du président du Tribunal est agressif – le huis clos est décidé lors de l'examen, des « pièces secrètes » - le défenseur de DREYFUS n'en obtient pas la communication – les alentours de la salle des fêtes du lycée de Rennes, aménagée en tribunal, sont houleux. Me LABORI, le défenseur de DREYFUS, est victime d'une tentative d'assassinat par un nervi le 14 août 1899. Le 9 septembre 1899, le Conseil de Guerre déclare coupable le capitaine Alfred DREYFUS, le condamne à 10 ans de réclusion. Les circonstances atténuantes lui sont accordées à la majorité. Il est dispensé d'une nouvelle dégradation. DREYFUS quitte le tribunal à nouveau sous la haie du déshonneur.

Le décret de grâce

Les circonstances atténuantes préfiguraient l'indulgence. Le 19 septembre 1899, le Président de la République, Emile LOUBET, signe un décret de grâce en faveur du condamné. Cette décision impliquait que DREYFUS avait renoncé à son pourvoi en cassation et qu'il renonçait ainsi à la reconnaissance officielle de son innocence. Les Dreyfusards durs lui en feront le reproche mais, eux, n'avaient pas vécu les cinq ans de bagne.

L'explication plausible à ce dénouement surprise

Le principe de la condamnation aurait été arrêté après un accord secret intervenu entre la famille DREYFUS et WALDECK-ROCHET, président du Conseil et Gaston GALLIFFET, ministre de la Guerre. Ces derniers veulent solder « l'Affaire DREYFUS », qu'ils croient innocent, mais ils tiennent à sauvegarder l'honneur et la cohésion de l'Armée. Ils excluent sa mise en cause. La condamnation est donc un mal nécessaire en trompe l'œil. En contrepartie, la grâce serait accordée sans délai. Alfred DREYFUS y aurait consenti car, pour lui, l'honneur de l'Armée compte plus que le sien.

LES SÉQUENCES DU DERNIER ACTE, VERS LA RÉHABILITATION

Elles se caractérisent et se résument par :

- Le 24 décembre 1900, WALDECK-ROCHET fait voter une loi d'amnistie pour tous les faits criminels et délictueux connexes à « l'Affaire DREYFUS ». Ce blanchiment qui éponge toutes les forfaitures ravive l'amertume des Dreyfusards.
- Le 6 avril 1903, Jean JAURES obtient la réouverture d'une enquête sur l'irrégularité de certaines parties du déroulement du procès de Rennes.
- Le 12 juillet 1906, la Cour de Cassation casse le procès de Rennes, le capitaine DREYFUS est REHABILITE. Il est nommé chef de bataillon.



• Le 20 juillet 1906, DREYFUS est fait chevalier de la Légion d'honneur. Les insignes lui sont remis le 21 juillet dans la Cour d'honneur de l'Hôtel des Invalides, là où il avait été dégradé.

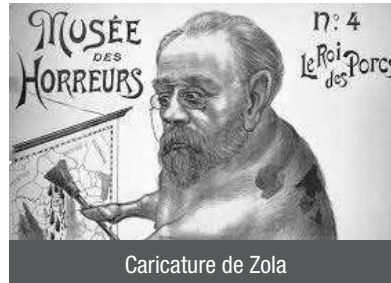
- En 1907, DREYFUS prend sa retraite. Ultime et profonde mesquinerie, les années de bagne lui sont décomptées de ses années de service.
- En 1914, il reprendra volontairement du service, à 55 ans. Il sera promu lieutenant-colonel et officier de la Légion d'honneur.
- Le 11 juillet 1935, DREYFUS décède.
- PICQUART, réintégré dans l'Armée au grade de général le 13 juillet 1906, sera nommé ministre de la Guerre par CLEMENCEAU le 25 octobre 1906.
- ZOLA, meurt le 30 septembre 1906, dans des circonstances suspectes dans sa maison de Medan (Yvelines). Ses cendres seront transférées au Panthéon en 1908.
- « L'affaire DREYFUS » a provoqué plus de trente duels d'honneur.

REGARD DE CLÔTURE, TROIS RÉFLEXIONS

- Le terme de « coup tordu » convient. Il peut être avalisé. Il réunit tous les ingrédients du roman de la « Série noire », y compris le volet sexe, avec des attachés militaires amants, une hétéra mondaine et un Président de la République qui meurt d'une absorption exagérée d'aphrodisiaques pour satisfaire sa maîtresse.

Au fil des chapitres, apparaissent des canailles, des faussaires, des scélérats, des duplicités, des écritures fallacieuses, des documents apocryphes. En toile de fond, la haine antisémite, la paranoïa anti-juive poussant le délire des esprits jusqu'à faire confondre le Juif et l'Allemand, jusqu'à persuader l'imaginaire collectif de l'existence d'un « syndicat juif » qui, par son argent, achète les consciences.

- Le retournement du destin de DREYFUS appartient à Emile ZOLA qui transforme une question de justice militaire en une affaire de société. Son charisme, et la puissance de sa parole, noble outil de justice et d'humanité, vont briser la vilénie politique entretenue depuis que le lieutenant-colonel d'ABOVILLE avait envoyé DREYFUS à la curée. C'est le symbole « *du pouvoir des mots sur les choses* » comme l'écrira plus tard Paul CLAUDEL.
- La lutte homérique du clan DREYFUS exigera douze années avant que cesse à son encontre la cohorte raciste



des philippiques odieuses, des insultes aux « métèques », des brocards offensants, des caricatures outrageantes, des crachats de haine. Emile ZOLA n'en a pas été épargné, les

caricaturistes s'en donnant à cœur de crayon, le faisant apparaître tantôt en porc, en vidangeur ou en prussien. L'écrivain Jacques BAINVILLE l'apostrophe « *ce demi-italien, quart de grec, quart de français, trois et quatre fois métis, n'est pas un bel échantillon de l'humanité* ».

LE RIDEAU N'EST PAS TOMBÉ

« L'Affaire DREYFUS » ne repose pas dans le formol. Elle resurgit périodiquement sur la scène politique. Parmi les épiphénomènes, il peut être cité :

- Le 13 juillet 2000, l'inauguration d'une « place du capitaine DREYFUS » à Paris dans le 15^e arrondissement.
- Le 26 octobre 2021, l'interpellation du Président de la République, Emmanuel MACRON, par le Grand Rabbín de France pour la nomination de DREYFUS, à titre posthume, au grade de général.

LA MORALITÉ DE « L'AFFAIRE DREYFUS »

Elle appartient aux deux héros :

- Emile ZOLA « *quand l'innocent se lèvera, la France redeviendra la terre de l'équité et de la bonté* ».
- Alfred DREYFUS « *... que seule la France pouvait être son juge suprême* ».

Jean LAROCHE

Décembre 2021

SOURCES

- REINACH Joseph. *Histoire de l'Affaire Dreyfus – Le procès de 1894*. Editions La Revue Blanche, 1901.
- JAURES Jean. *Les preuves – Affaire Dreyfus*. Editions la Petite République, 1898.
- GRAND-CARTERET John. *L'affaire Dreyfus et l'image*. Editions Flammarion, 1920.
- PROUST Marcel. *Jean Santeuil*. Editions Gallimard, 1952.
- AULUCCI di CALBOLI Raniero. *Journal de l'année 1898 – Au cœur de l'Affaire Dreyfus*. Editions Stock, 1998.
- ISRAEL Armand. *Les vérités cachées de l'Affaire Dreyfus*. Editions Albin Michel, 1999.
- MITTERRAND Henri. *Zola - Tome III – 1893-1902*. Editions Fayard, 2002.
- GIOCANTI Stéphane. *Maurras, le chaos et l'ordre*. Editions Flammarion, 2006.
- *Articles de la presse nationale (Le Monde – Le Figaro), 1995 – 2021.*

Héros d'hier, héros d'aujourd'hui...

Héros éternels, héros médiatiques... vrais et faux héros.

Etes-vous un héros ?

J'ai choisi de vous parler d'un personnage qui revient très souvent, de plus en plus, un peu plus qu'avant, me semble t-il. En effet, peut-être l'avez-vous remarqué aussi, dès qu'un événement dramatique se produit, les médias, et pas seulement eux, nous « sortent » des héros. J'avoue que cela m'interpelle à chaque fois, voire m'agace. Car, pour moi, *le héros* ne ressemble pas toujours à celui des journaux du 13 ou du 20 heures, et encore moins à celui de certaines chaînes d'information en continu. Alors je me suis décidé à y jeter un regard critique.

Notre société, en permanente évolution, est à la recherche de nouveaux repères dont certains voudraient qu'ils deviennent la règle. Il en va ainsi pour ce terme de héros. Peut être héros n'importe qui. Ça c'est vrai ! *Car on ne naît pas héros, on le devient.* Par hasard, par altruisme, par devoir. Ce n'est pas une affaire de muscles ou d'intelligence. Juste une poussée venant du fond de vos tripes et qui vous entraîne dans une attitude, un acte. Celui qui fait justement de vous un HÉROS.

Mais les médias, certains politiques et élus semblent confondre plus ou moins volontairement civisme, actes de courage et héroïsme. Tous les jours des actes de courage, parfois extrêmes, ou de civisme, sont commis par des citoyens, soit par le hasard d'une situation, soit dans le cadre de leur travail. Ces personnes sont-elles pour autant des héros ? J'ai même récemment découvert cette expression incroyable dans le plan climat énergie d'une grande entité territoriale « *Tous héros ordinaires* ». Bref, faire du tri peut faire de vous un héros !

Je veux préciser à cet instant que je respecte profondément les personnes qui réalisent des actes de courage et de civisme et me réjouis qu'elles soient justement félicitées et récompensées. Mais pourquoi les affubler systématiquement du titre de héros ?

Je me suis donc penché sur la définition. Qu'est-ce qu'un héros ?

Personne qui se distingue par sa bravoure, ses mérites exceptionnels, etc. : Des soldats morts en héros. Jusque-là cela me convenait. Mais la suite allait me faire paraître pour un imbécile, pire un ignare. *Principal personnage d'une œuvre littéraire, dramatique, cinématographique.* Et quand je découvre la fin du texte, je me suis dit que je ne savais vraiment rien : *Personne à qui est arrivée une aventure, qui a joué le principal rôle dans une certaine situation.*

N'avais-je vraiment rien compris ? En fait non. Vous comme moi avons nos héros qui correspondent pleinement à la définition. Vrais, imaginaires, surhommes, ordinaires, légendaires, ... issus aussi de nos éducations. En fait, nous sommes dans l'ère des héros populaires et médiatiques. Et, je l'avoue, je fais un certain rejet de ces héros imposés par une société où l'émotion et l'intérêt prennent le pas sur la raison.

Il en est ainsi des médecins, infirmières, aides-soignants et autres personnes du domaine sanitaire devenus des héros. Je vous rassure, je respecte sincèrement et profondément leur travail et leur engagement mais je me pose la question : sont-ils des héros parce qu'ils ont fait leur travail ? Ne sont-ils pas liés par les serments d'Hippocrate pour les médecins, de Galien pour les pharmaciens et de l'Infirmière pour ces dernières. Ces héros ne furent applaudis que quelques semaines...

Il en est de même pour les militaires qui risquent leur vie et meurent en opérations. Sont-ils pour autant des héros ? Non. Alors qu'une équipe de parachutistes s'infiltrait en zone talibane en Afghanistan, l'adjudant-chef Yann Hertach, le chef d'équipe, a plongé sans sourciller dans un torrent de boue, parfaitement conscient de ce qu'il faisait pour sauver un de ses équipiers emporté par les eaux. On retrouvera leurs corps sans vie en aval. Est-il un héros selon vous ?

Le sergent Maxime Blasco n'est pas devenu un héros le 24 septembre 2021 lorsque la Nation a appris qu'il venait de perdre la vie en opérations. Il l'était déjà depuis cette matinée du 14 juin 2019 où, une fois de plus, il était engagé contre des djihadistes avec les commandos de montagne, lorsque l'hélicoptère, à bord duquel il se trouvait, avait été touché et « s'était crashé ». Lui-même, blessé, avait porté secours au pilote ainsi qu'au copilote qu'il avait réussi à extraire de l'appareil. A l'époque, cela n'avait pas été mis en lumière et c'est bien ce genre d'actes qui devrait servir dans les cours d'instruction civique des écoles pour illustrer l'héroïsme, sans pour autant, bien sûr, laisser de côté les actes de courage et de civisme qui façonnent une éducation.

Un héros n'est pas payé pour ce qu'il fait et ne réclame pas d'argent.

Pour moi, je n'en démords pas, il y a héros et héros.

Il y a dans tout héros de la démesure ; c'est un être exceptionnel qui a accompli des exploits

extraordinaires. A ce titre il fait l'objet d'un culte de la part d'une communauté humaine. C'est donc la mémoire de son geste qui lui confère une immortalité plus ou moins durable auprès des vivants. L'acte de baptême du héros est d'ailleurs souvent son acte de décès. La vraie vie du héros commence souvent après une mort qui, si elle n'est pas toujours nécessaire, souligne le courage et la violence d'un engagement voulu, parfois spontané et non réfléchi. Mais pour être reconnu comme un héros, il ne suffit pas d'accomplir cet acte qui sauve une société en péril, il faut que cet acte soit rendu public. En effet, si tous les héros n'ont pas accompli réellement des actes héroïques, tous ont été héroïsés. Ils ont eu un impact sur l'histoire à leur manière, guidant le cours de celle-ci à travers le leadership, l'inspiration, le patriotisme et le courage.

Voici deux exemples parmi tant d'autres pour illustrer mon propos.

Le 6 juin 1944, les forces alliées envahissent les plages de Normandie, exécutant ce qui est connu comme l'une des plus grandes invasions maritimes de l'histoire de l'humanité. Des milliers de soldats (*les soldats du jour J*), acteurs d'une mission largement suicidaire le premier jour, ont sauvé d'innombrables vies en abandonnant les leurs, et leur sacrifice reste l'un des plus universellement honorés à ce jour.

Peu de gens se laisseraient volontairement emprisonner

dans un camp de concentration pour recueillir des informations. L'officier polonais *Witold Pilecki* est pourtant l'une des grandes figures de la Seconde Guerre mondiale. Non seulement il a aidé à fonder l'Armée secrète polonaise dans le cadre de la résistance contre l'occupation allemande dans son pays natal, mais il a passé deux ans et demi à Auschwitz pour recueillir des informations au profit des forces alliées et organiser un soulèvement à l'intérieur du camp. Par la suite, exécuté par le régime communiste polonais le 25 mai 1948 à l'âge de 47 ans, et ses actes de patriotisme et de bravoure dissimulés par ses compatriotes et le reste du monde jusqu'à la fin des années 1980, Witold Pilecki est largement considéré comme l'une des figures les plus courageuses de la Seconde Guerre mondiale. Et donc héroïques.

A votre avis, sont-ils des héros ?

Si j'ai pris une option et mes responsabilités quant à la définition du héros, je vous avoue que, même à la fin de cette réflexion, je me demande encore, dans notre société d'aujourd'hui où les normes ont tant baissé, si le héros n'est finalement pas, pour certains, la personne la moins lâche et donc forcément héroïque. Se dépasser dans son travail et faire preuve de courage vous érigent aujourd'hui en héros de la Nation et vous confèrent la Légion d'honneur. A méditer...

Un héros en devenir

ÉLECTIONS 2022

ÉLECTIONS PRÉSIDENTIELLES

• 1^{er} tour : 10 avril • 2^e tour : 24 avril

ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

• 1^{er} tour : 12 juin • 2^e tour : 19 juin

NÉCROLOGIE

GÉNÉRAL DE CORPS AÉRIEN (2S) ALAIN PERROLLAZ (1944 – 2022)



Originaire de Savoie, le général de corps aérien (2s) Alain PERROLLAZ est admis à l'École de l'Air en 1964. Breveté pilote de transport, il a connu 13 étapes dans sa carrière aux 7 800 heures de vol, marquée par ses qualités de pédagogue et son implication dans la restructuration de grandes unités tactiques.

Commandant des éléments français de la force multinationale et observateur au Sinaï en 1982/1983, officier conseil « personnel navigant » à la direction du personnel militaire de l'armée de Terre à Paris de 1986 à 1988, en poste sur les bases d'Orléans et d'Evreux, ancien élève de l'École supérieure de guerre aérienne et de la 43^e session de l'IHEDN en 1991, adjoint territorial puis commandant en second de la région aérienne Atlantique de 1992 à 1994, adjoint militaire puis directeur central de l'infrastructure de l'Air jusqu'en novembre 1998, et enfin commandant la région aérienne nord-est puis Nord à partir de 1999.

Passé en 2^e section, il m'avait confié avoir choisi, après mûre réflexion, la ville de Lyon, et la Croix-Rousse, pour « poser son sac ». D'une grande simplicité, homme de réflexion et de consensus, très attaché à l'armée de l'Air qu'il avait si bien représentée au sein de la Farac, il avait dû mettre un terme à ses activités associatives pour cause de maladie fin 2019. Lucide jusqu'au dernier moment, il est décédé le 29 janvier 2022 à l'âge de 78 ans.

Ses obsèques ont eu lieu le 10 février en présence de nombreuses autorités, de l'armée de l'Air et de l'Espace en particulier. La Farac était représentée par le général de division (2s) Christian Péraldi, par le colonel air (er) Roland Minodier et par Michel Bennier, président de la section Rhône, Loire et Métropole de Lyon de l'association nationale des sous-officiers de réserve de l'armée de l'Air et de l'Espace.

Vice-président délégué de la Farac de février 2016 à septembre 2019, président de l'Union régionale des associations aéronautiques (URAA), il était commandeur de la Légion d'honneur, commandeur de l'ordre national du Mérite et titulaire de la médaille de l'Aéronautique.

LUCIEN THIBAUT (1926 - 2022)



Un des derniers acteurs de la Campagne des Alpes 1944-1945, vient de nous quitter. En EHPAD depuis plusieurs mois, Lucien Thibaut est décédé le 15 février à l'âge de 96 ans.

Après une formation initiale dans les métiers de la métallurgie, Lucien Thibaut rejoint la Résistance dès mars 1943, il avait alors à peine

17 ans, et participe à différentes actions de sabotage et de transport de tracts. Arrêté en août 1944 dans une rafle, il est relâché grâce à sa carte d'appartenance à une équipe de la défense passive de la Croix-Rouge. Sans plus attendre, il rejoint l'Armée Secrète (AS) et se retrouve à Yzeron, intégré au groupe franc qui venait de se créer sous le contrôle de Raymond Basset, alias Mary, Compagnon de la Libération.

Lucien Thibaut participe à la marche sur Lyon et, le 3 septembre au matin, pénètre dans la ville pour occuper la mairie centrale. Mais il n'en restera pas là et s'engage pour la durée de la guerre en Europe dans le 1^{er} bataillon FFI du Rhône, dit bataillon Berthier, en cours de formation à Sathonay-Camp. Le 1^{er} octobre 1944, sous les ordres du commandant Challéat (alias Berthier), il se retrouve sur le front des Alpes, dans la région de Névache. Equipé de bric et de broc, le bataillon est en première ligne et fait face à l'ennemi, des montagnards aguerris, pendant près de trois mois, dans des conditions hivernales. Quinze de ses camarades y perdront la vie

Le 22 décembre 1944, le bataillon est relevé et dissous. Lucien Thibaut, muté à la 3^e division d'infanterie alpine, participe alors à la campagne d'Alsace, puis revient dans les Alpes, en Ubaye, où l'armistice du 8 mai 1945 met un terme à son parcours de combattant. Il fait partie des troupes d'occupation en Autriche, puis quitte définitivement l'armée en mai 1946 avec le grade de sergent.

Commence alors une longue carrière civile qui va le conduire jusqu'au poste d'adjoint au directeur de région du service du matériel SNCF.

A la retraite en 1984, il se consacre alors au monde combattant et s'investit dans la fédération nationale des combattants volontaires (FNCV). Administrateur national, président de la section départementale Rhône – Loire de 1984 à 2019, administrateur de la FARAC de 2000 à 2016, Lucien Thibaut, au caractère bien trempé, avait tenu, malgré sa maladie, à assister, le 15 octobre dernier, à l'inauguration de la nouvelle stèle du col de l'Echelle, sur les lieux même où il avait combattu il y a 77 ans.



Lucien Thibaut au col de l'Echelle, entouré de la maire de Névache, de Gabriel Esnault et de Jean Berthier, le dernier survivant du bataillon Berthier.

Il sera incinéré le samedi 26 février au crématorium de Gleizé. Ultérieurement, ses cendres seront ramenées au cimetière de La Tour de Salvagny où il reposera aux côtés de son épouse Caroline.

Chevalier de l'ordre national du Mérite, titulaire de la croix du combattant volontaire de la Résistance, de la croix du combattant volontaire 1939/1945 et de la croix du combattant, il faisait partie de la cohorte de ceux qui ne voulaient pas subir.

AM

COMMUNIQUÉ DE L'ASSOCIATION SOLDIS

Nous avons jugé opportun de publier ce communiqué rédigé par le général (2s) Henry-Jean Fournier, président de l'association SOLDIS ALGERIE 15, rue Thiers 24000 Périgueux. soldis.algerie@orange.fr

A l'occasion du 60^e anniversaire de la fin de la guerre d'Algérie, un hommage particulier sera rendu aux 654 militaires français portés disparus durant cette guerre.

Cet hommage national prendra la forme d'un monument qui sera élevé à leur mémoire à Port-Vendres, par l'association SOLDIS ALGERIE, en partenariat avec le Souvenir Français, le ministère des Armées, de nombreuses associations nationales, départementales ou locales et plus de 2000 donateurs individuels que

SOLDIS remercie chaleureusement et en particulier les Gueules cassées, les Amputés de Guerre et la Garantie mutuelle des Fonctionnaires (GMF). Pour que leurs noms ne soient jamais oubliés et que leurs proches puissent enfin clore ce deuil qui dure depuis plus de 60 ans, leurs noms seront gravés à jamais dans le marbre de ce monument.

La date envisagée pour l'inauguration est le 30 août 2022, date définie par l'ONU comme Journée Mondiale des Disparus.

Il est encore temps de participer à cette action mémorielle, en envoyant un don.

LA VIE DES ASSOCIATIONS

FARAC 69

Participations de la Farac aux événements suivants :

- 27 janvier : Dévoilement des plaques en hommage aux inconnus inhumés à la nécropole nationale du Tata sénégalais ;
- 06 février : Messe de la Légion étrangère à Saint-Bonaventure ;
- 10 février : Obsèques du général de corps aérien (2s) Alain Perrollaz
- 13 février : Cérémonie commémorant le 79^e anniversaire de la Rafle de la rue Sainte-Catherine ;
- 16 février : Cérémonie d'hommage aux héros de la gendarmerie nationale à Sathonay-Camp ;
- 19 février : Assemblée générale de l'Union départementale des anciens combattants français musulmans et leurs enfants à l'Hôtel du département du Rhône.

Assemblée générale annuelle

Cette AGO se tiendra le mardi 22 mars matin au cercle de garnison de Lyon. Elle sera suivie par une assemblée générale extraordinaire ayant pour objectif une modification des statuts de la fédération. Toutes les informations relatives à cette journée seront évoquées dans un courrier adressé à chaque membre de la Farac.

Cotisations 2022

Le montant de la contribution financière annuelle n'a pas bougé depuis 2016. Il est de :

- 35 euros pour les membres actifs (les associations, unions, délégations, etc.)
- 30 euros pour les membres associés (individuels qui partagent les valeurs de la Farac)
- 28 euros pour les abonnés à notre bulletin Farac Info

Le règlement, à l'ordre de FARAC, est à adresser à notre trésorière le lieutenant-colonel (er) Line Cuvelot 28, chemin du pont d'Arthaud 69126 Brindas ou à l'adresse postale suivante : FARAC Quartier général Frère 22, avenue Leclerc 69007 Lyon.

D'avance merci à tous pour ce geste de soutien et de solidarité.

UNION DEPARTEMENTALE DES ANCIENS COMBATTANTS FRANÇAIS MUSULMANS ET LEURS ENFANTS

L'assemblée générale de l'Union départementale du 19 février dernier a été de haute tenue, marquée par la présence de plus de 60 participants et l'annonce faite par la présidente en titre, Fatma Kéfi, également présidente déléguée de l'Union nationale des anciens combattants français musulmans et leurs enfants, de ne pas renouveler son mandat local afin de se consacrer totalement à son mandat national. Louisa Tatem,

juriste de formation et directrice générale des services municipaux de L'Arbresle, a manifesté son intention de succéder à Fatma Kéfif. Auteur d'un livre numérique intitulé « *Fière d'être celle que je suis* » publié aux éditions Librinova et fondatrice d'une société de conseil *Lotus consulting territorial*, Luisa Tatem présentera sa candidature au prochain conseil d'administration. Sans vendre la peau de l'ours... nous ne pouvons que saluer la vitalité de l'association.

AGENDA

MARS

- **Dimanche 6**
Messe de la Marine à 10h à Saint-Bonaventure
- **Jeudi 10**
CA de la Farac, 10h30 au cercle de garnison
- **Samedi 12**
Messe à 9h en l'église Saint-Louis de Saint-Etienne, organisée par la F.A.R.A.C. de la Loire en hommage aux anciens combattants d'Algérie
- **Dimanche 13**
Messe des Artilleurs, 10h à Saint-Bonaventure
- **Mercredi 16**
AG de l'association nationale des membres de la Légion d'honneur DPLV au cercle de garnison
- **Mardi 22**
AGO et AGE de la Farac au cercle de garnison.
- **Vendredi 25**
AG de l'ANMONM à la préfecture du Rhône
- **Samedi 26**
AG de l'Amicale des anciens combattants de Lyon, l'après-midi, salle Couty Lyon 9^e (à confirmer)
- **Lundi 28**
AG de l'ANAC ministère de l'Ecologie

AVRIL

- **Mercredi 6**
CA de la Farac, 10h30 au cercle de garnison
- **Jeudi 7**
AG de l'amicale Royal Deux-Ponts/99^e et 299^e RI au cercle de garnison
- **Vendredi 8**
AG de l'ANAI au cercle de garnison
- **Dimanche 24**
Journée des Déportés

MAI

- **Dimanche 8**
Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945
- **Jeudi 12**
CA de la Farac, 10h30 au cercle de garnison
- **Vendredi 27**
Journée nationale de la Résistance

JUIN

- **Mercredi 8**
Journée nationale d'hommage aux morts pour la France en Indochine
- **Jeudi 9**
CA de la Farac, 10h30 au cercle de garnison
- **Samedi 18**
Journée nationale commémorative de l'appel historique du général de Gaulle
- **Dimanche 19**
Traditionnel méchoui des anciens de la Légion étrangère
- **Dimanche 26**
Journée départementale de la Résistance

JUILLET

- **Mardi 5**
Commémoration du massacre d'Oran
- **Jeudi 14**
Fête nationale
- **Lundi 18**
Journée nationale à la mémoire des crimes racistes et antisémites

AOÛT

- **Mercredi 24**
Commémoration de la libération de la prison de Montluc

SEPTEMBRE

- **Samedi 3**
Commémoration de la libération de Lyon
- **Jeudi 8**
CA de la Farac 10h30 au cercle de garnison
- **Dimanche 25**
Journée nationale d'hommage aux harkis